Commune Nouvelle
DINAN LÉHON

Commune Nouvelle de Dinan

le Magazine

C'EST LA RENTRÉE !

- Vie scolaire et vie associative
- Lancement du budget participatif
- Supplément : La gestion durable des Espaces verts

SEPTEMBRE 2022

Éditos

Cet été encore, Dinan a accueilli de nombreux visiteurs qui ont pu apprécier la beauté de notre ville, son patrimoine exceptionnel, la diversité de ses commerces, la créativité de ses artistes, la richesse de son offre culturelle et sportive.

Considérée comme une des plus belles villes de Bretagne, Dinan est aussi saluée pour son dynamisme et sa qualité de vie.

Sur le plan climatique, cet été illustre le changement en train de se produire. Notre pays et notre région ont connu une canicule et une sécheresse exceptionnelle. Jusque-là épargnée, la Bretagne a été meurtrie par des incendies inédits. Nous avons pris conscience que la réserve en eau est fragile et nous oblige à revoir nos modes de consommation. Il faut, également, ajuster l'augmentation des prix née de la crise internationale et qui impacte chacune de nos familles, comme les finances de la Ville.

Depuis le début de l'été nous expérimentons une gestion différenciée de notre éclairage public. Mesure qui peut faire débat, certes. Mais mesure indispensable au vu de la très forte augmentation des prix de l'énergie. Indispensable, aussi, si nous voulons préserver la biodiversité et contribuer, localement, à rendre plus vertueux notre modèle de développement. De la même façon, nous travaillons à une nouvelle gestion de nos espaces verts, plus économes en eau.

C'est désormais la rentrée. Avec elle, les jeunes dinannais ont retrouvé le chemin de l'école. L'école, la jeunesse sont une des grandes priorités de l'action municipale. Cette année encore sera une année de projets et d'investissements pour nos écoles. Je n'oublie pas le jardin du Val Cocherel (Petits Diables) paradis des petits … et des grands, qui dans le cadre d'un programme pluriannuel va entreprendre sa mue. Parce qu'ils sont l'avenir de notre ville, Dinan a fait le choix d'intensifier son effort en faveur de l'école et de la jeunesse.

Très bonne rentrée à tous !

Didier LECHIEN

Maire de Dinan

Cet édito de rentrée est pour moi l'occasion de revenir sur le superbe été que nous avons vécu à Léhon !

Les habitués des balades et des footings le long de la Rance auront constaté que son niveau était au plus bas, témoin direct de la sécheresse qui a sévi en Bretagne. Les chaleurs, intenses, que nous avons connues n'ont, néanmoins, pas freiné l'enthousiasme et la belle dynamique qui irriguent le territoire en matière d'animations estivales.

Des animations culturelles, tout d'abord, avec une programmation très riche à l'abbaye. Une programmation sportive également, au Clos Gastel, avec la présence d'équipes de ligue 1 et la réception d'un match professionnel de rugby. La preuve, s'il en fallait, que l'investissement dans un terrain hybride est facteur d'attractivité pour notre ville. Je n'oublie pas, enfin, le café du presbytère dont l'offre ne suscite que des retours positifs.

C'est désormais l'heure de la rentrée mais il reste encore de beaux jours pour profiter et prolonger l'été !

Je vous souhaite à tous et à toute une belle rentrée scolaire et professionnelle !

René DEGRENNE

Maire délégué de Léhon

SOMMAIRE

P.2 Éditos
P.3 Brèves
P.4 Conseil municipal
P.5 Démocratie participative
P.6 Vie Scolaire
P.7 Vie Scolaire et vie Sociale
P.8 Vie Associative
P.9 Développement Durable
P.10 Culture
P.12 Patrimoines
P.14 Agenda
P.15 Expressions politiques
P.16 Mécénat

Le 13 août dernier, près de 1 000 spectateurs ont assisté au match de rugby PRO D2 qui opposait les équipes de Vannes et Nevers au Clos Gastel.

Magazine édité par la Commune Nouvelle de Dinan - 21, rue du Marchix – BP 44162 - 22104 Dinan.
Directeur de la publication : Didier Lechien / Rédaction : Isabelle Bréhinier / Graphisme : Alexandra Wagneur
Date de parution : Septembre 2022 / Imprimeur : Atimco, Allée des Ecotays - 35270 Combourg.
Crédits photo : Mairie de Dinan, Grand Rue Production, Alexandre Lamoureux, Thomas Hermy

Une nouvelle programmation de l'éclairage public

Pour répondre aux enjeux environnementaux, réduire la pollution lumineuse, maîtriser les consommations d'énergie et harmoniser les modalités d'éclairage sur le territoire de la Ville, une nouvelle programmation de l'éclairage public est en application depuis juillet dernier. Elle est réglée sur le maintien d'un éclairage permanent sur les axes prioritaires et sur l'extinction totale des quartiers résidentiels.

Outre la réduction de la consommation d'électricité, cette action contribuera à la préservation de l'environnement et de la biodiversité par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre la pollution lumineuse. Cette nouvelle programmation devrait permettre de réaliser une économie annuelle d'environ 40 000 € (selon le coût de l'énergie).

Plus d'informations sur le site www.dinan.fr.

Extinction partielle : centre-historique, port et axes structurants

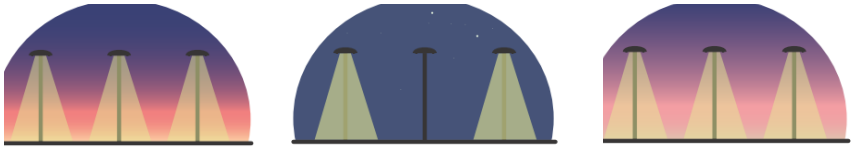

CENTRE-HISTORIQUE ET PORT	**Allumage du coucher du soleil jusqu'à 23h** (jusqu'à minuit le vendredi et le samedi)	**Extinction d'un candélabre sur deux entre 23h et 6h30** (entre minuit et 6h30 le vendredi et le samedi)	**Allumage de 6h30 au lever du jour**
AXES STRUCTURANTS	**Allumage du coucher du soleil jusqu'à 22h**	**Extinction d'un candélabre sur deux entre 22h et 6h30**	**Allumage de 6h30 au lever du jour**

Extinction Totale - quartiers résidentiels et bourg de Léhon

QUARTIERS RESIDENTIELS	**Allumage du coucher du soleil jusqu'à 22h**	**Extinction totale entre 22h et 6h30**	**Allumage de 6h30 au lever du jour**
BOURG DE LEHON	**Allumage du coucher du soleil jusqu'à 23h**	**Extinction totale entre 23h et 6h30**	**Allumage de 6h30 au lever du jour**

Le Centre des Congrès vous accueille de nouveau !

Un appel à projet a été lancé, il y a plusieurs mois, par la Ville pour repenser la gestion et la valorisation du centre des congrès de Dinan. La candidature de la société ILAGO a été retenue et l'activité a démarré depuis le 23 août dernier. L'objectif est de poursuivre le développement du tourisme d'affaire à Dinan.

Contact : Nathalie Jahier, Directrice du Centre des congrès, dinan-congres@ilago.eu

La collecte des biodéchets expérimentée en ville

La Ville de Dinan et Dinan Agglomération ont expérimenté, pour la première fois en juillet dernier, une collecte de biodéchets auprès des restaurateurs volontaires. Leurs biodéchets ont été collectés à vélo par l'Association des Coursiers dinannais puis déposés ensuite dans des composteurs situés sur le parking Nord Gare.

De beaux résultats pour Din'handisport !

L'association «Din'handisport», club handisport de Dinan, s'est récemment distinguée par de très beaux résultats sportifs :

- Quatre victoires lors du week-end de la Fédération Française d'Escrime en D2 à Troyes, sacrés champion de France avec une accession en D1 la saison prochaine.
- Sélection d'Aurélien Fillatre (capitaine) pour un stage de préparation de Coupe du monde FFE 2023.
- Première médaille d'argent pour un joueur dinannais avec l'équipe de France, sur le World Boccia Cup au Portugal. L'équipe de France devrait passer à la 5ème place au ranking mondial. Bravo !

Le banquet des aînés est de retour !

Cette année, le banquet des aînés de la Commune nouvelle (Dinan et Léhon) sera organisé à la salle du Clos Gastel, le **dimanche 27 novembre**. L'occasion pour chacun de se retrouver autour d'un repas dans une ambiance festive.

Renseignements et inscription :
CCAS de Dinan au 02 96 87 17 00 ou ccas@dinan.fr
Mairie déléguée de Léhon, au 02 96 87 40 40
Du 24 octobre au 14 novembre.

Conseil Municipal du 12 juillet

Après une information sur la refonte de la politique des déchets de Dinan Agglomération par Gérard Vilt, Vice-Président, et une présentation de la nouvelle programmation de l'éclairage public (voir page 3) par Yannick Hellio, Adjoint, les membres du Conseil Municipal ont voté une vingtaine de délibérations, lors de cette séance.

> La mise en place d'un guide des subventions pour les associations

Dans le cadre de la refonte de ses modalités de dépôt et d'attribution des subventions aux associations, un guide des subventions a été mis en place pour accompagner les associations et simplifier leurs démarches (voir page 8).

> Des audits énergétiques pour les bâtiments municipaux

Le syndicat départemental d'énergie des Côtes d'Armor (SDE22) développe des solutions d'accompagnement des communes visant à l'amélioration des performances énergétiques de leurs bâtiments. Le Conseil Municipal a acté une convention prévoyant des audits réalisés par le SDE22 sur certains bâtiments municipaux.
Sept ont été identifiés comme prioritaires : le centre technique municipal (ateliers, serres et bureaux), le groupe scolaire de la Garaye, le Théâtre des Jacobins, le centre des congrès et la bibliothèque.

> Des affaires immobilières

Les élus ont validé plusieurs affaires relatives au patrimoine immobilier de la commune : vente d'une parcelle de l'aérodrome à la société Mont-Blanc Hélicoptères ; acquisition d'une parcelle rue de l'Octroi à Léhon, en vue de poursuivre l'aménagement de chemins pédestres entre le centre ville de Dinan et le bourg de Léhon.

> Une stratégie municipale d'acquisition des remparts

Dans la poursuite de l'opération REMPARTS, le Conseil Municipal a validé les grands principes de la stratégie d'acquisition des tours et remparts appartenant à des propriétaires privés (voir page 12).

> Deux actions contre des abandons d'immeubles en ville

Deux immeubles du centre historique de Dinan présentent des risques pour la population en raison de l'absence de travaux d'entretien. Il s'agit des immeubles situés au 16 rue de l'Horloge et 11 rue du Petit Fort. Lorsque des immeubles, parties d'immeubles, et terrains sont en état d'abandon, la commune a recours au régime des biens en état d'abandon manifeste. Cette procédure permet d'inciter leur propriétaire à faire cesser cet état. L'objectif de la Ville n'est pas de devenir propriétaire du bien mais de contraindre les propriétaires à agir par la vente ou la rénovation de l'immeuble.

> D'autres délibérations plus « techniques » (ressources humaines, voirie…) étaient à l'ordre du jour, ces délibérations sont consultables sur www.dinan.fr

Prochain conseil municipal le mardi 4 octobre 2022. Les séances sont retransmises en direct sur Facebook.

Bürgerparkfest et réunion de conseil municipal à Abstatt

Début juillet, 35 personnes, dont des élus de la Ville, se sont rendues en Allemagne, à l'occasion de la Bürgerparkfest.
Elles ont pu assister aux diverses festivités et ont également découvert la ville d'Abstatt avec la visite du jardin d'enfants, de la mairie et de la caserne des pompiers.
Les élus des deux villes se sont ensuite retrouvés pour un Conseil municipal commun franco-allemand. Ces visites et ces rencontres permettent d'échanger entre élus sur les spécificités des communes et leurs perspectives de développement.

Monsieur le Maire qui découvrait Abstatt a pu constater combien l'amitié entre les deux communes était solide et enracinée.

Remerciements sincères à tous les bénévoles du jumelage et à sa présidente Joëlle Sorel qui font vivre ce si beau jumelage.

Témoignages d'élus :

Brigitte Balay-Mizrahi : *« Le déplacement à Abstatt a été une première et j'ai été ravie de ce voyage. Il faut donner de soi pour rencontrer l'autre, faire des efforts pour connaître sa langue, mieux comprendre sa culture et ainsi donner beaucoup de son temps … Mais quelle richesse humaine ! »*

René Degrenne : *« Je me réjouis de la qualité des échanges lors du brainstorming qui a réuni les élus français et allemands. Des propositions concrètes et novatrices résultent de ce travail tant au niveau des échanges professionnels, universitaires qu'au niveau des associations sportives ou culturelles. Si bon nombre de propositions concernaient les jeunes, les séniors n'ont pas été oubliés. »*

Échange de cadeaux et démonstration de crêpes, avec Klaus Zenth, maire d'Abstatt.

›Menez à bien vos projets avec le budget participatif

La Ville de Dinan propose un budget participatif municipal. Pour la première édition, les élus souhaitent renforcer la participation des jeunes citoyens à la vie de la cité. Cette initiative permet aux jeunes d'être porteur d'une idée, d'un projet, mais au-délà, elle permet à ces derniers de s'investir dans une réflexion globale pour l'organisation d'un évènement à Dinan. Vous pouvez retrouver, ci-dessous, les premières informations concernant ce budget participatif, dont le lancement sera réalisé au cours du mois d'octobre prochain. L'Atelier du 5 Bis et les services municipaux concernés restent à votre disposition pour tous renseignements.

Un Budget Participatif *à Dinan*

Un Budget Participatif, qu'est-ce-que c'est ?

Il s'agit d'un budget alloué à un appel à projet dont le résultat est validé par un vote populaire. Le budget participatif contribue à la **participation citoyenne** en **donnant la possibilité à des citoyens de bâtir des projets et de les voter**.
La Ville de Dinan a décidé de donner ainsi la possibilité à la population de **participer activement à l'animation de la Ville** !

A qui s'adresse ce Budget Participatif ?

Le budget participatif de la Ville de Dinan s'adresse aux **jeunes âgés de 16 à 25 ans** qui habitent, travaillent ou sont scolarisés et /ou en formation sur le territoire de la commune nouvelle. Pour les projets collectifs, la majorité des jeunes composant le collectif doit répondre à ces critères.
Les projets portés doivent être **des évènements** sur les thèmes de la **culture et/ou du sport**.

Des projets mis en œuvre en 2023

Octobre-Novembre 2022 — **Décembre 2022** — **Janvier 2023**

Lancement de l'appel à projet et **réception des dossiers**

Etude de faisabilité des dossiers par les services municipaux et ajustements des dossiers en lien avec les porteurs de projet

Vote des citoyens

2023 : Mise en œuvre des projets avec l'accompagnement des services de la Ville de Dinan

Pour tous renseignements, contacter l'Atelier du 5 Bis.
atelierdu5bis@dinan.fr ou 02 96 39 38 21

> C'est la rentrée !

• La Ville investit dans ses écoles

Chaque année, la Ville contribue au bon fonctionnement des écoles et accompagne les services de l' État dans l'éducation de nos enfants que ce soit pour l'organisation du quotidien ou par les travaux et les projets scolaires.

> Les moyens humains :

Si l'Éducation Nationale nomme les enseignants et les accompagnants des élèves en situation de handicap, la commune se charge d'assurer la mise en place des services périscolaires, ainsi que la mise à disposition des ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles).
Pour Dinan, ce ne sont **pas moins de 15 agents qui œuvrent dans chaque groupe scolaire.** Au total : 13 Atsem, 28 agents d'entretien des locaux, 24 animateurs périscolaires, 4 référents, 4 cuisiniers et 5 aides de cuisine. Tous sont qualifiés et formés aux spécificités du milieu scolaire.

> Les moyens financiers :

• Les bâtiments :
Tous les ans, la collectivité consacre **plus de 80 000 €** de travaux pour l'entretien et la rénovation des bâtiments scolaires. Des travaux le plus souvent visibles mais également des travaux d'entretien courant ou de mise aux normes des bâtiments.

• Les projets :
À la rentrée, le directeur de chaque école publique se voit confier la gestion d'un budget. Cela permet à l'école d'être autonome et de faire des choix qui répondent à ses besoins.
À cela s'ajoutent l'accompagnement de projets scolaires, la prise en charge de transports scolaires, l'acquisition de matériel pédagogique. Au total, cela représente un budget de **plus de 95 000 €** par an. La Ville accompagne également les écoles privées.

• L'informatique :
Très vite, Dinan a équipé ses écoles de TBI (Tableaux Blancs Interactifs). La Ville était parmi les premières communes à équiper ainsi ses salles de classe. Aujourd'hui, toutes les classes de la grande section jusqu'au CM2, sont pourvues de ces équipements numériques. Une classe mobile de tablettes complète l'équipement de chaque école.
Un Environnement Numérique de Travail (ENT), individuel, qui permet à chaque enfant d'avoir son univers de travail et à chaque famille de pouvoir en suivre la scolarité, a été mis en place. À cet ENT s'ajoute Webkiosk, système qui permet de gérer les postes publics et de sécuriser les accès internet.

• De nouveaux écrans numériques interactifs :
Après deux générations de tableaux numériques interactifs, c'est au tour des écrans numériques interactifs de faire leur apparition. **Ce nouvel équipement ravit les enseignants**: pas de problème de luminosité, moins de bruit qu'un vidéoprojecteur, des ressources vidéos audibles par toute la classe, un espace de travail immense, **et les enfants**: un outil accessible, intuitif et très attractif.

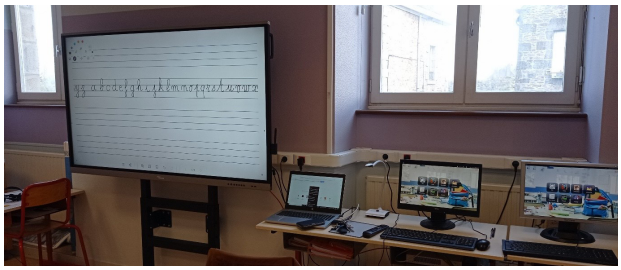

L'offre d'accueil scolaire sur Dinan, c'est :
- Quatre groupes scolaires publiques répartis sur le territoire pour un accueil de proximité
- Trois écoles privées catholiques et une école Diwan
- Des structures d'accueil spécialisées IME (Institut Médico-Éducatif) et l'ITEP (Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique)

Les effectifs :
- Près de 700 élèves dans les écoles publiques
- Près de 700 élèves dans les écoles privées catholiques et environ 70 à Diwan

• En bref

> L'école Mosaïque obtient le label E3D !

La démarche « E3D » est menée en prenant en compte les grands enjeux du XXIème siècle. S'appuyant sur des approches transversales, la démarche, inscrite sur trois ans, intègre les enseignements, ainsi que la diversité de projets possibles permettant de vivre l'établissement comme un lieu d'apprentissage global du développement durable, ancré dans son territoire. **L'école Mosaïque a obtenu ce label en lien avec la création de son potager.** Félicitations à l'équipe et aux jeunes jardiniers !

> La Fontaine à livres !

Les enfants grandissent, les goûts changent ! Quelle bonne idée que de donner une seconde vie aux albums jeunesse…
L'initiative fédératrice vient des parents du conseil d'école des Fontaines. Chacun, à son niveau, a contribué à la réalisation du projet « boîte à livres » ! Les parents ont fabriqué une jolie boîte en bois, l'équipe enseignante a organisé le choix du nom, tous les enfants de niveau élémentaire ont pu voter ! C'est la dénomination « La Fontaine à livres » qui l'a emporté !
La customisation « manga » a été réalisée par les enfants, encadrés par les animateurs du service périscolaire. Les services techniques de la Ville ont ensuite installé la boîte près de l'entrée maternelle des Fontaines pour le bonheur de toutes et tous !

> Chœurs et orchestres – Écoles Mosaïque et la Ruche

Après deux années contraintes par la crise sanitaire, les enfants de CM1 et CM2 des écoles la Ruche et Mosaïque ont pu se réunir pour une représentation publique, le 23 juin dernier, devant le théâtre des Jacobins.
Ce projet multipartenarial implique l'Éducation nationale, « le Kiosque » et la Ville de Dinan. Il favorise la rencontre avec les œuvres, les artistes et les lieux de culture ainsi que l'appropriation de connaissances par les élèves. Rendez-vous en septembre !

> Des aides à la scolarité

La Ville a mis en place plusieurs accompagnements pour aider les enfants en dehors du temps scolaire :

- **L'échappée des cartables** : deux soirs par semaine les enfants sont accueillis par des bénévoles soit pour des activités (lecture, jeux, loisirs), soit pour de l'aide aux devoirs. Le dispositif existe aussi pour les collégiens.
- **Le programme de réussite éducative (PRE)** : ce programme s'adresse aux enfants ou adolescents de la commune, âgés de 2 à 16 ans, ayant des besoins éducatifs spécifiques.

> Des repas adaptés pour l'été

Melon, pastèque, salades fraîches, glaces ont ravis les petits et les grands de l'Accueil de loisirs de Dinan. La cuisine centrale a su adapter la production moyenne de 160 repas par jour aux fortes chaleurs et au programme des différents groupes : repas au calme pour les plus petits, pique-nique pour les nombreuses sorties !

> De nouveaux jeux à la Fontaine des Eaux !

La Ville est attachée au bien vivre des habitants et particulièrement au bien-être des enfants. Ainsi de nouveaux jeux ont été implantés sur des espaces ludiques près des logements du quartier de la Bretonnière.
Les jeux d'extérieur offrent aux enfants la possibilité de faire de l'exercice, de retrouver les copains, de sortir de chez soi et pour les adultes de rencontrer d'autres parents ou voisins… Un plaisir simple du quotidien ! Venez les découvrir.

> Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

• Coup de pouce pour la rentrée

La rentrée représente une charge importante pour le budget des familles : fournitures scolaires, trousseau, inscriptions aux activités…

En fonction de vos ressources (quotient familial), le CCAS peut vous apporter différentes aides :

- L'aide au paiement de la restauration scolaire : Vous avez un enfant scolarisé dans une école maternelle ou élémentaire de Dinan et vous éprouvez des difficultés pour payer le restaurant scolaire, le CCAS vous accompagne.
- Les bourses de rentrée scolaire : La participation financière du CCAS intervient sur présentation du certificat de scolarité. Les inscriptions pour les bourses se dérouleront du 5 septembre 14 octobre, sur justificatifs de revenus et de domiciliation sur la Commune nouvelle de Dinan.
- Les bourses d'enseignement musical : Afin de favoriser l'accès de vos enfants à la musique, le CCAS peut vous aider à régler une partie des frais d'inscription du Kiosque. La participation financière du CCAS intervient sur présentation de la facture acquittée.

Les aides du CCAS évolueront en cours d'année. N'hésitez pas à interroger le service sur les aides dont vous pourriez bénéficier. Renseignements au 02.96.87.17.00 ou par mail ccas@dinan.fr.

• Des animations culturelles pour les résidents

> « Parlons de notre Ville », des ateliers de mémoire à destination des ainés de la Résidence Yves Blanchot

Les résidents ont bénéficié de la visite de conférenciers pour parler de leur ville, de son histoire, de sa culture, et de son actualité.
En mai dernier, Didier Lechien, Maire de Dinan, est venu évoquer l'histoire de la place Saint Sauveur, de son église et du quartier.

Puis, Alain Robert, professeur retraité, est venu parler de l'histoire du lycée des Cordeliers.
Enfin, Loïc-René Vilbert, ancien directeur de la bibliothèque de Dinan, a proposé une visite guidée de la ville. Les résidents ont ensuite échangé avec les intervenants. Les sujets de ces conférences ont attiré beaucoup de résidents. D'autres conférences sont prévues dans l'année, l'occasion de partager des souvenirs communs.

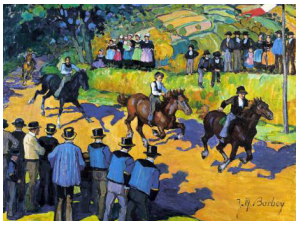

> Une exposition Yvonne Jean Haffen « Hors les murs »

Certaines œuvres de l'artiste ont été exposées temporairement à l'EHPAD Yves Blanchot le 12 juillet dernier. L'occasion de faire sortir les œuvres d'art de leur écrin habituel du musée pour venir à la rencontre d'un public qui n'aurait pu les contempler sans cette organisation. Une médiatrice du musée a pu commenter toutes les toiles afin de permettre une meilleure compréhension du travail de l'artiste, de créer des échanges entre les participants, de partager des idées et de susciter des émotions.

> La Ville soutient les associations

Pour faciliter la reprise des activités après un temps perturbé par la crise sanitaire, la Ville de Dinan soutient le secteur associatif par différents moyens.

> Mise à disposition de locaux

La Ville met à disposition des associations plus d'une trentaine de salles ou de bureaux mutualisés qui représentent près de 5 000 m² d'espaces. A cela, s'ajoutent les locaux privatifs, les équipements sportifs, les espaces de stockage et des boîtes aux lettres. Pour une location ponctuelle ou régulière, toute demande doit être transmise au service Vie associative et Sports qui vous apportera une réponse en fonction des disponibilités des espaces.

> Communication et évènements

- Organisation du **Forum des associations** début septembre.
- Mise à jour régulière du **Répertoire des associations** disponible sur le site internet et sur le guide pratique de la Ville. N'hésitez pas à signaler tout changement de coordonnées par mail (associations@dinan.fr).
- **Diffusion des évènements** sur l'agenda, les réseaux sociaux ou encore les panneaux lumineux.
- **Mise à disposition de matériel**, prêté gratuitement aux associations dinannaises pour des évènements localisés à Dinan, ce qui représente environ 40 000 € de prêt chaque année.

⚠️ **Toute manifestation sur l'espace public** doit faire l'objet d'une demande via un formulaire dédié, disponible sur le site internet, à envoyer par mail au moins deux mois avant la date de l'évènement à manifestations.publiques@dinan.fr.
Il permet de transmettre l'ensemble de vos demandes aux services de la Ville (stationnement, matériel, communication, débit de boisson).

> Information et accompagnement

Besoin d'un accompagnement à la création de votre association ? D'un appui en comptabilité ou d'information sur des financements ? Vous recherchez des bénévoles ou des formations ?
Le service Vie associative et Sports vous conseille et vous oriente. Des temps d'échanges entre associations sur des thématiques sont organisés pour faciliter votre fonctionnement.

- **Les permanences** :

- Appui/conseil : rendez-vous gratuit avec le Pôle ESSP'Rance, point d'appui pour les associations du Pays de Dinan, lors de leurs permanences mensuelles à la Maison des Associations. Tous les sujets liés à la vie associative peuvent être abordés. Prochaines permanences : les jeudis 15 septembre, 13 octobre, 10 novembre et 8 décembre de 16h à 19h.

- Bénévolat et engagement : retrouvez France Bénévolat chaque 3ème jeudi du mois de 10h à 12h, à l'espace Solidaire, 25 place Duguesclin à Dinan.

Pour être informés de ces aides, dispositifs et temps d'information, **inscrivez-vous à la newsletter des associations dinannaises** auprès du service Vie associative et Sports (associations@dinan.fr).

> Campagne de subventions 2023, vers la dématérialisation

La campagne de subventions 2023 est lancée depuis le 1er septembre, avec comme nouveautés principales :

- la parution d'un « **Guide des subventions aux associations** » disponible sur le site de la Ville
- l'ouverture à tous du **dépôt en ligne des dossiers**.

Pour faciliter ce changement, les services de la Ville vous proposent des **permanences à la Maison des associations**, avec ou sans rendez-vous les : mardi 20, mercredi 28 septembre et jeudi 6 octobre de 17h à 19h.

Le dossier papier reste disponible, pour les bénévoles éloignés du numérique. Pour cela, vous êtes invités à le retirer auprès de l'accueil de la Mairie ou à la Maison des associations.

Les dossiers devront être déposés avant le **15 octobre 2022** en priorité sur la plateforme : https://ma-dinan.mgcloud.fr ou par courrier pour les dossiers papiers.

À noter :

Le service Vie associative et Sports change de bureaux à compter de septembre. Retrouvez-le à la Maison des Associations La Source, Boulevard André Aubert. Ouverture du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Contact : associations@dinan.fr ou par téléphone au 02 96 87 14 60.

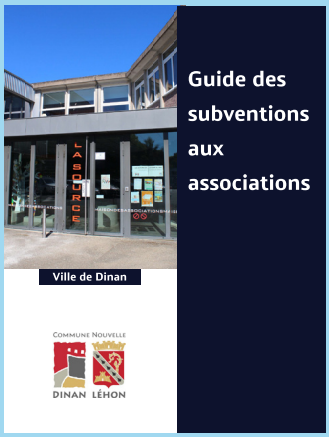

Pour les subventions, suivez le guide !

Fruit d'une démarche collective et collaborative entreprise depuis 18 mois, associant élus et agents de la Ville de Dinan mais également une quinzaine d'associations pilotes, le guide des subventions aux associations a été approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal le 12 juillet 2022. Il présente les principes pour toute demande de subvention et précise les procédures actualisées. En outre, il acte un recours élargi au dépôt dématérialisé et une attention particulière à la lisibilité de la politique de soutien aux associations.

Ce document de référence porte un nouveau regard sur les subventions octroyées aux associations dinannaises.

Clarté, fluidité, modernité et utilité publique locale tels sont les engagements de ce nouveau guide. Le guide des subventions aux associations est disponible et consultable sur le site internet de la Ville de Dinan.

Philippe Morant,
Conseiller Municipal
Référent Terre de Jeux 2024

> La Ville actrice de l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale

La Commune nouvelle de Dinan participe, avec 19 autres communes, à l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale (ABI) de Dinan Agglomération. Les objectifs globaux sont de connaître, de préserver et de valoriser le patrimoine naturel du territoire.

Après avoir participé et suivi six ateliers thématiques sur la biodiversité, la commune s'engage sur un plan d'actions dont voici quelques propositions :

> Liaison étroite entre la politique liée à la biodiversité et les autres politiques de la commune (Charte de l'Arbre, L'Art est dans la Ville, gestion des Patrimoines, activités de l'Atelier du 5 Bis, etc...).

> Rénovation du lavoir du « projet 106 » en 2022 et 2023.

> Acquisition des parcelles en fond de vallée pour allier préservation des cours d'eau, amélioration des continuités écologiques et création de cheminements piétons.

> Poursuite de la réflexion globale sur le réseau d'éclairage public : modernisation des éclairages, réduction des faisceaux lumineux et réduction du temps d'éclairage.

> Action de sensibilisation afin de réduire la pollution lumineuse.

> Mise en place de la **gestion différenciée** et évolution du fleurissement vers des espèces locales, vivaces et mellifères. *Les plantes mellifères sont les plantes produisant du nectar et du pollen de bonne qualité.*

> Pâturage : diversification du cheptel de la Ville vers des races locales.

> Retrait des espèces exotiques (laurier palme), notamment dans les boisements, à partir de 2023.

Vous souhaitez contribuer à l'ABI ?

Participez en ajoutant vos observations sur la carte interactive de l'ABI sur http://biodiversite.dinan-agglomeration.fr

En un an sur la plateforme participative :
- 4 052 observations saisies sur la plateforme,
- 386 espèces différentes dénombrées,
- 233 observateurs comptabilisés.

L'installation de caméras infrarouges dans la tour Penthièvre permet depuis cet été l'observation et la sensibilisation autour des colonies d'intérêts régional et national de chauves-souris.

> Quels animaux prendront la relève de Gadichon au Val Cocherel ?

Plusieurs générations d'enfants ont été fans de Gadichon. Les agents en charge du Val Cocherel sont partis à la recherche des nouveaux chouchous du parc.

Nous vous présentons :

- Tulipe, une petite vache Pie noir qui vient de l'Ecomusée de la Bintinais (comme Nanard, Newton et Noisette, nos trois moutons vedette). Elle arrivera au Val Cocherel dès le mois d'octobre.

- Hermine, une jeune ânesse du Cotentin, offerte par un particulier pour qu'elle ne soit plus seule suite à la mort de son compagnon.

Cette opération s'inscrit dans une politique plus large de pâturage à l'échelle de la commune. Plusieurs petits troupeaux tourneront sur les différentes parcelles de la commune pour leur entretien.

Le Val Cocherel se veut être un parc de découverte ludique, à la fois des espèces locales, mais aussi des différentes modalités de gestion écologique des espaces verts.

Suite à la consultation liée au futur réaménagement du Val Cocherel, vous avez été nombreux à espérer y voir plus d'animaux. Rendez-vous d'ici la fin de l'année 2022 pour les rencontrer !

> Week-end « Côtes-d'Armor, département fleuri »

Le Département des Côtes-d'Armor organise l'évènement « Côtes-d'Armor, département fleuri » le week-end des 30 septembre, 1er et 2 octobre. A cette occasion, les services Espaces Verts et Développement Durable de Dinan vous proposent un programme original :

- Samedi 1er octobre : Visite des serres de la Ville. Deux départs de visite à 9h et à 10h30.

- Tout le week-end : Découverte d'un parcours de créations végétales réalisé par le service des Espaces Verts, sur la thématique « Vivant ». Plusieurs parterres du Val Cocherel seront réalisés avec les classes des écoles primaires de la Ville le vendredi précédent.

Une rentrée culturelle animée

Musée Yvonne Jean-Haffen : coup de cœur de la Région Bretagne pour les JEP !

Samedi 17 et dimanche 18 septembre : Journées Européennes du Patrimoine sur le thème du matrimoine

Le Musée Yvonne Jean-Haffen est un lieu de matrimoine. Installé à La Grande Vigne qui était autrefois la demeure de l'artiste Yvonne Jean-Haffen (1895-1993), le musée organise un tête-à-tête inédit entre deux femmes artistes qui ont marqué l'histoire de la peinture en Bretagne : Yvonne Jean-Haffen et Jeanne-Marie Barbey (1876-1960). Pour les Journées du Patrimoine, l'accès à l'exposition est libre et gratuit.

- Samedi 17 septembre à 10h : rencontre avec Christilla Pellé-Douël, écrivaine en résidence au musée (réservation à musees@dinan.fr ou au 02 96 87 35 41).
- Samedi 17 et dimanche 18 septembre à 15h30 : visite guidée portant sur la formation artistique des deux femmes artistes et sur leur manière de créer.

Une résidence d'écriture

En septembre et en octobre, le musée accueille en résidence d'écriture Christilla Pellé-Douël, écrivaine et chroniqueuse littéraire pour France Inter, qui rédige actuellement un ouvrage consacré à l'esprit des maisons. Pendant sa résidence d'écriture, Christilla Pellé-Douël ira à la rencontre du public.

Samedi 8 octobre à 15h (à la Bibliothèque municipale, à l'occasion de la Fête du Livre) : atelier d'écriture animé par l'autrice.

Vendredi 28 octobre, en soirée (à la Librairie Le Grenier) : lecture publique par l'autrice.

Evénements gratuits sur réservation.
Contact : 02 96 87 35 41 - 02 96 87 90 80 ou par mail à l'adresse musees@dinan.fr

Musée Yvonne Jean-Haffen
103 rue du Quai, Dinan (Le port)
Ouvert tous les jours de 14h à 18h30, jusqu'au 2 octobre.

Musée de Dinan... Hors les murs

« Le Musée de Dinan sort de ses réserves », exposition à découvrir à la Bibliothèque municipale du 9 septembre 2022 au 31 mars 2023

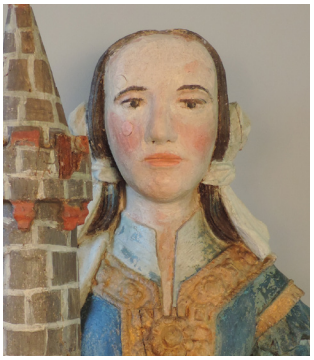

Chaque année, un certain nombre d'œuvres, parmi les plus fragiles, sont confiées à l'expertise de restaurateurs et se voient prodiguer des soins pour leur conservation. D'autres font l'objet d'études et de recherches dans le cadre de partenariats que le Musée de Dinan noue avec le monde universitaire. Dix-huit objets, représentatifs des grandes périodes de l'histoire, ont ainsi été confiés à des étudiants de l'Université Bretagne Sud (UBS), dans le double objectif de les numériser en 3D et de les contextualiser.

Organisée par le Musée de Dinan, la Bibliothèque municipale et l'Université de Bretagne Sud, l'exposition « Le Musée de Dinan sort de ses réserves » dévoile le résultat des travaux menés par les étudiants de l'UBS et met en lumières les peintures et sculptures du Musée de Dinan restaurées ces dernières années. Venez les découvrir !

Bibliothèque municipale

Horaires de septembre à juin :

Mardi : 14h-18h30
Mercredi : 10h-18h30
Jeudi : 14h-18h30
Vendredi : 14h-18h30 (actions culturelles jusqu'à 20h)
Samedi : 10h-18h30
Dimanche : La bibliothèque sera désormais ouverte trois dimanches après-midi dans l'année : un à l'automne, un à l'hiver et un au printemps. Prochaine date d'ouverture, le dimanche 9 octobre, pour la fête du livre.

Nouveaux horaires à la bibliothèque !

Depuis fin août, la bibliothèque a quitté ses horaires d'été pour reprendre ses horaires annuels. Quelques changements sont à noter : la bibliothèque ferme désormais ses portes à 18h30 le vendredi soir mais les actions culturelles sont maintenues jusqu'à 20h (Club-lecture, Passion Piano, ateliers numériques, etc.). La Salle du Fauteuil rouge pourra être mise à disposition des publics pour des ateliers ou des actions sociales, citoyennes et participatives.

Dinan, Livres en fête ! rendez-vous du 7 au 9 octobre

Comme chaque année, la bibliothèque vous invite à un temps fort festif et convivial tout au long d'un week-end et vous propose un programme riche et varié : contes, concert, ateliers, exposition, braderie de documents. Une nouveauté pour cette prochaine édition : l'organisation d'une dictée !

Cette année, la fête du livre sera placée sous le signe de la mode pour faire écho au Festival des Jeunes créateurs qui aura lieu ce même week-end.
Nous vous donnons rendez-vous les 7, 8 et 9 octobre.

> Le retour de L' Art est dans la Ville !

Après une année « off » et pour la 3ème édition, la Ville de Dinan organise L'Art est dans la Ville, les 23, 24 et 25 septembre 2022.

Cet événement se déclinera à travers un itinéraire artistique que le public pourra suivre notamment à pied dans le centre historique de Dinan et autour de l'Abbaye de Léhon. En suivant ce parcours, vous découvrirez le foisonnement artistique dinannais, la richesse de ses ateliers et galeries et son dynamisme commerçant !

Dans la continuité de la thématique « Vivant(s) ! » choisie pour la saison culturelle estivale, l'art sous toutes ses formes sera mis à l'honneur lors de cet événement. Les lieux éphémères ou non, seront autant d'espaces de rencontres et de découvertes artistiques pour le public.

Nouveauté pour cette édition : un espace convivial sera installé Esplanade de la Résistance où vous pourrez vous informer, écouter de la musique, participer à des ateliers avec des artistes. Boissons et petite restauration seront également proposées par l'association Super Food .

Au programme

> LES GALERIES, ATELIERS, COMMERCES ET HABITATIONS

L'art à Dinan, c'est aussi et surtout près de 80 créateurs qui exercent leur art à l'année dans le centre-ville. Pour L'Art est dans la Ville, les artistes dinannais ouvrent les portes de leurs ateliers et pour certains, invitent un artiste qui les inspire. Grâce au relais des associations Art'Dinan et Dinan Territoire Commerçant, galeries et commerces participent à l'évènement. Quelques particuliers sont aussi complices et présentent dans leur cour, jardin, appartement ou maison, des œuvres contemporaines.

L'info en +
Le sculpteur Roger Vène ouvre à la visite sa maison-atelier. Inscription auprès du Service Culture (culture@dinan.fr).

> LES AUTRES LIEUX D'EXPOSITIONS

Qu'ils soient éphémères ou non, habituellement dédiés à l'art contemporain ou pour tout autre usage, ces lieux seront investis par les artistes de L'Art est dans la Ville tout au long du week-end :

- Bibliothèque municipale
- Circuit des Espaces Verts
- Lycée des Cordeliers
- Maison du Gouverneur
- Musée Yvonne Jean-Haffen
- Salle Robert Schuman
- Théâtre des Jacobins

> LA CRÉATION PARTICIPATIVE

La création se partagera grâce aux artistes qui mèneront des ateliers participatifs :

- L'Instrumentarium, création d'instruments et mini concert
- Atelier Graffiti végétal
- Atelier cyanotype, technique photographique
- Atelier Fresque street art
- Atelier d'initiation improvisation danse
- Fresque participative à la chaux

Participation gratuite, sur inscription auprès du Service Culture (culture@dinan.fr), places limitées.

> PERFORMANCES, CONCERTS ET SPECTACLE VIVANT

La programmation sera également agrémentée de temps forts : démonstrations, performances, danse, concerts au Théâtre des Jacobins et sur l'Esplanade de la Résistance.

L'info en +

En partenariat avec Le Labo et Le Kiosque, retrouvez les impromptus musicaux en extérieur et dans les lieux d'expositions qui ponctueront le parcours artistique allant de la musique classique au rock à la musique de chambre !

- Am I one – Rock | Cour de l'Atelier de Roger Vène
- CBossa – Duo Bossa Nova | Parvis du Théâtre des Jacobins
- Roubaix – DJ set | La Brasserie de Dinan, rue de la Mittrie

Retrouvez le programme complet sur la page Dinan, une ville culturelle – www.dinan.fr

Informations et Inscriptions auprès du Service Culture au 02 96 87 40 65 ou par mail à culture@dinan.fr

Focus sur...

> L'ABBAYE SAINT-MAGLOIRE

- **Expositions :**

« Jonas » – Thibault Philip
« Combinaison » - Jeremi Ca et Phil Meyer
« Vivant(s) ! » - Installations dans les Jardins par le collectif L'Art aux Champs

Ouverture vendredi 23 septembre de 14h à 18h30, samedi 24 et dimanche 25 septembre de 10h30 à 19h

- **Musique - en partenariat avec le Kiosque** :

Samedi 24 septembre : Quatuor de saxophones – de 15h à 16h dans le Cloître

Dimanche 25 septembre : Duo de Harpes – de 11h à 12h dans le Cloître

- **Démonstration :**

Samedi 24 et dimanche 25 septembre : sculpture bois par l'artiste Phil Meyer de 16h à 18h dans le Cloître

> CÔTÉ COUR

Installé dans l'ancien presbytère de Léhon, le restaurant galerie librairie brocante «Côté Cour» ouvrira également ses portes en accueillant différents artistes photographes et en proposant des animations dans le cadre de L'Art est dans la Ville.

Samedi 24 septembre – concert de Two Roots en soirée

> Point d'étape sur l'opération Remparts

• La stratégie d'acquisition des parcelles privées

À l'occasion de sa séance du 12 juillet, le Conseil Municipal de Dinan a validé les grands principes de la stratégie d'acquisition des tours et remparts appartenant à des propriétaires privés.

Pour rappel, bien que quelques acquisitions aient été réalisées dans les années 1910 puis 1960, c'est surtout à partir de 1983 et le début de l'opération Remparts, que la Ville de Dinan a mené une politique systématique de rachat, essentiellement au nord et au sud-est de l'enceinte, sans que celle-ci ne soit couplée à une stratégie de restauration.

Deux critères d'acquisition

De manière à optimiser au mieux sa politique de conservation de l'enceinte urbaine, la Ville de Dinan a fait le choix d'interroger ses acquisitions futures au regard de :

- la possibilité pour les services municipaux et les entreprises extérieures d'accéder aux parties de rempart concernées afin de pouvoir en assurer l'entretien ;
- la possibilité, après restauration et aménagement d'un cheminement correspondant à l'ancien chemin de ronde, d'ouvrir au public les parties concernées.

Les secteurs privilégiés

Afin d'identifier les éléments de fortifications – tours, remparts, murailles – susceptibles de répondre à ces deux critères, la Ville a confié à l'agence BAIZEAU Architecte, la réalisation d'une étude de faisabilité. Il en ressort que seuls les secteurs suivants répondaient au double critère d'intérêt touristique et d'un accès aisé pour l'entretien :

- **Le secteur « petits fossés sud »** – en permettant à terme la jonction entre le château et le tour du Connétable, tout en reliant deux tronçons appartenant déjà à la Ville.
- **Le secteur « porte Saint-Malo »** – en assurant la liaison entre le chemin de ronde du Jerzual et le « front nord ».

Des conditions de rachat précises

La stratégie d'acquisition était également l'occasion d'arrêter des conditions de rachat précises, prenant en compte le fait que les travaux d'entretien et de restauration à venir seraient désormais assurés par la Ville. Le Conseil Municipal a donc retenu et adopté les conditions suivantes :

- La partie de terrain cédée devra comprendre le rempart dans toute sa profondeur, depuis le parement extérieur jusqu'au parement intérieur inclus ;
- Le rachat se fera à l'euro symbolique, les frais de géomètre et de notaire resteront à la charge des vendeurs ;
- L'acte de cession stipulera de manière explicite le projet de réouverture au public de l'ancien chemin de ronde ;
- Une clôture séparative sera édifiée en fonction des préconisations – hauteurs et matériaux – définies par le règlement du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur.

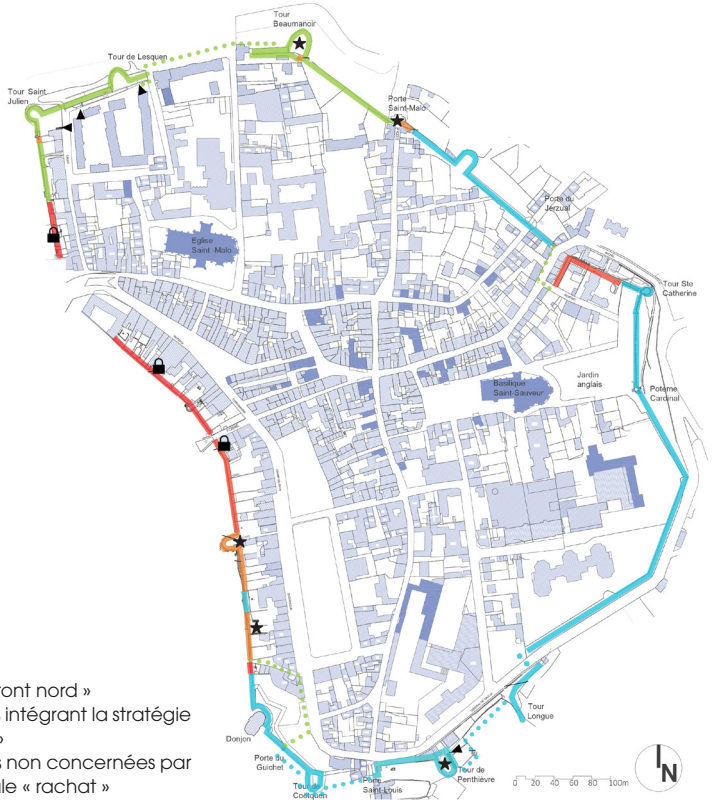

Tout propriétaire désireux d'obtenir des informations complémentaires peut contacter le service Conservation et Valorisation des Patrimoines au 02 96 87 40 40.

Légende :

- : propriété Ville
- : propriété Ville « Front nord »
- : propriétés privées intégrant la stratégie municipale « rachat »
- : propriétés privées non concernées par la stratégie municipale « rachat »

• Chemin de ronde - Porte du Jerzual : réouverture en 2023

L'étude de diagnostic portant sur le rempart situé entre la rue Michel et la rue de l'Ecole a été remise fin juillet. Elle a conclu à d'importantes fragilités structurelles qui ont nécessité des confortements supplémentaires afin d'assurer aux piétons un passage en toute sécurité sous la porte du Jerzual. En revanche, l'accès automobile – du fait des vibrations – reste temporairement interdit. La Ville se fixe comme objectif des travaux devant permettre la **réouverture du chemin de ronde et la porte du Jerzual aux promeneurs pour la saison 2023**.

Les Journées Européennes du Patrimoine - 17 et 18 septembre

Pour leur 39ème édition, les Journées Européennes du Patrimoine seront, une fois de plus, un des temps forts de la rentrée. Attendues par des milliers d'amateurs, qui chaque année se pressent en nombre dans les monuments, ce week-end unique permet à tous de découvrir ou de redécouvrir la richesse et la diversité des patrimoines dinannais. Fruit d'un long travail, la programmation 2022 – placée sous la thématique nationale du « patrimoine durable » va révéler quelques surprises.

Parmi les temps forts de cette édition :

• « Les grands chantiers de restauration »

Le temps d'un week-end, les « grands chantiers » ouvrent leurs portes au public afin de vous immerger au cœur des opérations patrimoniales du mandat :

- **Les remparts** : Entre 2022 et 2024, la Ville de Dinan entreprend un vaste programme de restauration de son enceinte urbaine. Avec plus de 500 m linéaires de courtines concernées, c'est tout le « front nord » qui sera bientôt ouvert aux promeneurs.
- **La maison de la Mère Pourcel** : Première étape du grand programme de restauration : la déconstruction. Près de 90 % des éléments de la maison seront déposés et étudiés. A l'occasion d'une visite-chantier, venez découvrir cette opération inédite et par la même occasion, être informés des dernières investigations archéologiques.

Samedi après-midi et dimanche après-midi
Places limitées – réservation obligatoire : 02 96 87 40 49

• Le site patrimonial remarquable s'expose : quels enjeux pour la ville de demain ?

Depuis juillet 2021, les communes de Dinan et de Lanvallay ont engagé avec Dinan Agglomération une démarche de révision/extension du périmètre du Secteur Sauvegardé, devenu « Site Patrimonial Remarquable » depuis la loi relative à la liberté de la Création, de l'Architecture et du Patrimoine – dite loi LCAP – de 2016. Au travers de cette exposition, venez découvrir les différentes facettes qui marquent notre territoire : histoire, paysage, architecture, urbanisme, etc. Comprendre la ville d'hier et d'aujourd'hui est une étape essentielle pour penser et imaginer celle de demain.

Samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h et dimanche de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h
CIAP-Centre du Patrimoine/Office du Tourisme (près du château)

• « De pont à pont »

À l'occasion d'une visite randonnée, empruntez le chemin de halage qui relie le port de Dinan au vieux pont de Léhon. Venez admirer la cité médiévale depuis des points de vue inédits tout en découvrant la biodiversité qui peuple les bords de Rance. Les liens qui unissent Dinan et Léhon depuis bientôt un millénaire n'auront bientôt plus de secret pour vous.

Samedi et dimanche à 14h
Au vieux-pont à Dinan

• « 75 monuments historiques »

Châteaux, églises, couvents et monastères, maisons en pan de bois, gare, ponts, calvaire… nombreux sont les monuments historiques à Dinan. Des plus impressionnants, comme l'enceinte urbaine et ses 2 300 mètres de courtines, aux plus confidentiels, tous racontent, dans la pierre ou le bois, sur leurs façades ou leurs décors intérieurs, l'histoire bientôt millénaire de Dinan.

Samedi et dimanche toute la journée

Le **programme détaillé des Journées Européennes du Patrimoine** sera disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville, à la mairie déléguée de Léhon et dans les principaux monuments de la ville partir du 10 septembre. Retrouvez-le également sur www.dinan.fr

« Venez aux Journées du Patrimoine, amenez votre famille et vos amis et profitez de visites guidées par des professionnels pour découvrir ou redécouvrir gratuitement le patrimoine dinannais. Une confidence, prenez rendez-vous pour visiter le chantier de la maison de la Mère Pourcel comme vous ne la verrez plus jamais, une occasion unique.»

***Cécile Paris**, conseillère municipale déléguée en charge des patrimoines et des archives*

Retour sur un été animé

Une fête nationale réussie

Le feu d'artifice tiré depuis le port et plébiscité par un public nombreux, la cérémonie puis le défilé du 14 juillet ont été très appréciés. Merci au Bagad, aux porte-drapeaux, aux pompiers, aux troupes du 11ème RAMA, à l'Harmonie municipale et à la Chorale des Messagers qui y ont fortement contribué. La matinée s'est achevée par une réception conviviale, dans les jardins de la sous-préfecture, au son de l'instrument d'une jeune artiste de la Maison de la Harpe.

Une belle affluence aux braderies

L'Association Dinan Territoire Commerçant a organisé deux braderies estivales les 8 et 9 juillet et les 5 et 6 août. Une météo idéale et une belle affluence sur ces 4 jours !

Des animations pour tous

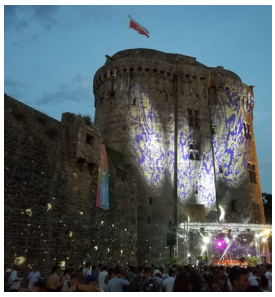

Activités et visites au Château, à la Tour de l'Horloge, au Musée Yvonne Jean Haffen… Animations et expositions à l'Abbaye, salle Schuman, à la Maison du Gouverneur, dans le Jardin Anglais,… Fête de la musique et festivals d'été : Harpes celtiques, Renc'arts sous les remparts, Été musical, Fort tonique, Jazz en place... Animations à la bibliothèque et activités avec l'Atelier du 5 bis,… quelques belles affiches de rencontres de football et de rugby au stade du Clos Gastel ! Il y en avait pour tous les goûts cet été ! Une fois de plus l'été a été très animé à Dinan. Un grand merci à toutes les associations partenaires de cette programmation et félicitations aux agents municipaux qui se démènent chaque saison pour orchestrer et organiser ces évènements tout en assurant le travail quotidien.

Trois bagads à l'Abbaye de Léhon

Dimanche 17 juillet, trois bagads se sont retrouvés à l'abbaye de Léhon pour offrir un concert gratuit. Le bagad An Daoudour de Dinan et Léhon a accueilli deux formations de Tréguier et de Galice. Créé il y a moins de sept ans, le bagad local continue de recruter ! Avis aux amateurs.

Agenda

SEPTEMBRE

> 1er, 8, 15, 22 et 29 septembre Jeudis du Port

> 3 et 4 septembre : Forum des Associations

> 10 septembre : Salon du modélisme - salle Stéphane Houdet

> 11 septembre : Vide grenier

> 15 et 16 septembre : Congrès de l'Association des Petites Villes de France - Théâtre des Jacobins

> 16 - 18 septembre : Bike and breizh

> 16 - 18 septembre : Journées Européennes du Patrimoine

> À partir du 16 septembre : Exposition « Site Patrimonial Remarquable » – CIAP – Centre du Patrimoine

> 23 - 25 septembre : L'Art est dans la Ville

> 24 septembre : Défi du Jerzual

> 24 septembre : 24h du Gaming avec l'Atelier du 5 Bis

> 30 septembre et 1er octobre Évènement Côtes-d'Armor, département fleuri

> 30 septembre : Remise des prix du concours de fleurissement sur invitation - Théâtre des Jacobins

OCTOBRE

> 1er octobre : Loto (Ecole Diwan) - Clos Gastel

> 2 octobre : Concert de Mandragore - Musée Yvonne Jean-Haffen

> 7 - 9 octobre : Festival des Créateurs de Mode

> 7 - 9 octobre : Livres en Fête ! Bibliothèque municipale

> 10 - 13 octobre : Don du sang

> 15 octobre : Jour de la Nuit

> 22 octobre : Nuit des châteaux

> 22 octobre : Loto de la Croix-rouge - Clos Gastel

> 31 octobre : Soirée d'Halloween avec l'Atelier du 5 Bis

NOVEMBRE

> 2 et 4 novembre : Visites expérientielles – Château de Dinan

> 11 novembre : Commémoration

> 11 novembre : Loto (Léhon animation)

> 15 - 19 novembre : 4ème édition du Festival du Film court

> 21 - 27 novembre : semaine de la Mère Pourcel (2ème édition)

> 25 novembre : Journée de la Charte de l'Arbre

> 27 novembre : Banquet des aînés au Clos Gastel (pour les aînés de Dinan et Léhon)

Venez également découvrir les expositions à l'Abbaye de Léhon et à la Maison du Gouverneur jusque début octobre.

Groupe de la majorité municipale

Les rentrées sont souvent l'occasion d'exprimer de nouvelles envies, ou de mettre en œuvre des changements personnels ou professionnels. Cette année, pour ma part, est synonyme de changement de cap !

Comme vous le savez, Hervé Berville m'a sollicitée pour être sa suppléante lors des précédentes élections législatives. Les habitants du territoire et notamment les Dinannais ont largement renouvelé leur confiance au Député sortant. Confiance méritée tant son implication a été forte sur toutes les thématiques et notamment sur l'une d'entre elles qui m'est chère : notre système de santé et l'accompagnement des personnes âgées.

Hervé Berville a été nommé, il y a quelques semaines, Secrétaire d'Etat, chargé de la Mer. En conséquence, je suis devenue Députée le 5 août dernier.

En 2020, je me suis engagée aux côtés de Didier Lechien pour les élections municipales. M. le Maire m'accordait, ensuite, sa confiance en me nommant Maire adjointe en charge des affaires sociales et de la santé. Forte de mon expérience professionnelle et de mon investissement auprès des personnes âgées et des personnes vulnérables, j'ai travaillé quotidiennement avec les services de la Ville durant ces 2 années. Des projets ont pu aboutir ou connaître une belle avancée. Je citerai notamment le transfert du service d'aide à domicile, à la demande du département, du CCAS vers l'association Le Connétable ou la rénovation du Centre d'Hébergement d'Urgence.

Bien entendu, à ce poste, c'est l'accompagnement quotidien des usagers qui reste la priorité. Didier Lechien, l'équipe municipale et les services mettent tout en œuvre quotidiennement pour réussir ce défi. Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des agents du CCAS et de l'EHPAD Yves Blanchot pour leur investissement de chaque instant.

Attachée à Dinan, mais ne pouvant rester adjointe, je resterai, bien entendu, une conseillère municipale complètement engagée pour la réussite de notre commune.

Désormais, mes missions évoluent et je suis chargée de représenter notre territoire à l'Assemblée nationale. Je souhaite, par ce nouveau mandat, accompagner les élus, les associations, les habitants et les entreprises au plus près, tout en conservant ma volonté d'investissement autour des sujets de la santé et de la dépendance. Je souhaite également poursuivre le travail initié par Hervé Berville et je resterai, comme je l'ai été ces deux dernières années, disponible pour les habitants et les forces vives du territoire.

Chantal BOULOUX
Députée et conseillère municipale

Groupe Dinan Diver'Cité

Mobilisons-nous pour l'avenir de l'hôpital de Dinan !

Le territoire du groupement hospitalier Rance-Emeraude s'étend sur le quart nord du département d'Ille et Vilaine et le tiers est du département des Côtes d'Armor. Il est actuellement doté de trois centres hospitaliers : Cancale, Dinan et Saint-Malo.

La dynamique de regroupement de ces centres hospitaliers enclenchée depuis une dizaine d'années a eu pour conséquence la disparition de la maternité de Dinan au profit de celle de Saint-Malo. A l'image de cette restructuration, de nombreux services de l'hôpital dinannais sont ainsi menacés de disparaître dans l'avenir.

Cela va s'accélérer : dans quelques mois, l'ensemble des services hospitaliers techniques seront regroupés sur la commune de Saint-Malo. L'hôpital de Dinan ne sera dès lors plus doté d'aucun service de soins critiques.

Les conséquences à long terme d'un tel regroupement des services hospitaliers à Saint-Malo sont connues :

- Augmentation des temps d'accès aux soins
- Réduction du territoire hospitalier au profit de Rennes et Saint-Brieuc
- Baisse d'attractivité du territoire de Dinan notamment pour les jeunes couples et les personnes âgées
- Difficultés de recrutement de médecins libéraux
- Perte de près de 1 000 emplois directs
- Diminution du nombre de lits d'hospitalisation sur le territoire Rance-Emeraude
- Disparition des urgences

Seule la mobilisation des élus de proximité et des citoyen.ne.s peut faire contrepoids à cette stratégie économique libérale et jacobine abusivement présentée par l"État comme un renforcement de l'offre de soins de proximité.

Alors que de nombreux maires du territoire et que les collectifs citoyens comme Dinan Diver'Cité s'érigent contre ce projet, comment comprendre le silence du maire de Dinan, Président du Conseil de Surveillance de l'Hôpital sur un enjeu territorial aussi crucial ? Est-ce une acceptation, une résignation ?

Les élus du groupe Dinan diver'Cité
Soilihi ABOUDOU, Stella CORBES, Michel FORGET, Joris SANSON

Groupe Rassemblement Pour Dinan

L'expression politique de M. de Mellon ne nous est pas parvenue avant le bouclage de cette édition.

PLUS JAMAIS ÇA À DINAN !

PARTICIPEZ À LA SAUVEGARDE DE NOTRE PATRIMOINE : « PLUS JAMAIS ÇA À DINAN » !

Après les effondrements successifs des remparts et l'incendie de l'immeuble de la Mère Pourcel, Dinan, la cité aux 76 monuments historiques protégés, s'est engagée dans deux grands chantiers de restauration afin d'assurer la bonne conservation et la transmission de ce patrimoine aux générations futures.

Afin que cet élan puisse être porté et soutenu par tous, la Ville de Dinan a souhaité poursuivre la campagne portée par la Fondation du patrimoine « Plus Jamais ça » !

Les fonds collectés seront affectés aux deux chantiers emblématiques qui s'inscrivent dans la période 2021-2026 : la reconstruction de l'immeuble de la Mère Pourcel et surtout l'ambitieux programme de restauration et de mise en valeur du « front nord » de l'enceinte urbaine de Dinan portant sur plus de 500 mètres linéaires de courtines.

Par ailleurs, n'oublions pas que chaque euro versé au profit du patrimoine, permet une retombée économique directe de 21 €. Ce sont également près de 1 000 emplois qui sont directement liés au tourisme et au patrimoine sur l'agglomération dinannaise.

Pour donner, scannez ce QR code

https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/plus-jamais-ca-a-dinan

COMMUNE NOUVELLE DINAN LÉHON

MAIRIE DE DINAN
21 rue du Marchix
BP 44162
22104 DINAN
02 96 87 89 89
mairie@dinan.fr
www.dinan.fr

FONDATION DU PATRIMOINE

FONDATION DU PATRIMOINE
Délégation Bretagne
7, boulevard Solferino - BP 90714
35007 Rennes Cedex
02 99 30 62 30
bretagne@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Horaires et contacts Mairie

Accueil Hôtel de Ville :
02 96 39 22 43
Heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 8h à 12h
et de 13h30 à 17h30
Le samedi de 9h à 12h (État Civil)

Accueil Mairie déléguée de Léhon :
02 96 87 40 40
Heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 8h à 12h
et de 13h30 à 17h30

Bibliothèque municipale :
02 96 39 04 65
Horaires de septembre à juin page 10.

Autres services :
Police Municipale : 02 96 39 57 57
Atelier du 5 Bis : 02 96 39 38 21
Urbanisme : 02 96 87 11 59
CCAS : 02 96 87 17 00
Collecte et tri des déchets : 02 96 85 25 46

Numéros d'urgence

Appel d'urgence portable : 112
Appel d'urgence sourds et malentendants : 114
Police secours : 17
Pompiers : 18
SAMU :15
Centre antipoison : 01 40 05 48 48
Gendarmerie : 02 96 87 74 00
Pharmacies de garde : se renseigner auprès de la Gendarmerie : 02 96 87 74 00